

Séance du mardi 09 avril 2024

Date de la convocation: 02/04/2024

Membres en exercice :
8

L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE à 18 h 00

Présents : 7

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, Emmanuel VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Daniel GINIER

Votants : 8

Secrétaire de séance :
Philippe BRILLANT

Représentés : Ronna CHALVET

Excusés :

Absents :

Objet: Tarifs de l'eau 2024 - DE_2024_46

Madame le Maire explique au conseil municipal qu'il y a lieu de fixer les tarifs de l'eau pour l'exercice 2024. Il est rappelé que la compétence Eau/Assainissement sera transférée à la Communauté de Communes au 31/12/2025. Afin de préparer ce transfert, la gestion sera déléguée au SISPEC à la fin de cette année. Il est nécessaire de commencer à harmoniser les tarifs dès cette année avec ceux du SISPEC pour lisser l'augmentation sur plusieurs exercices.

Elle propose au conseil municipal de fixer les tarifs de la manière suivante :

EAU					
ABONNEMENT			TARIF AU M3		
HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
100	7	107	1,7	5,5	1,7935

ASSAINISSEMENT					
ABONNEMENT			TARIF AU M3		
HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
60	7	64,2	0,8	5,5	0,844

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

- APPROUVE les tarifs ci-dessus

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Delphine FEUILLADE BRIERE

